

**Liste non exhaustive
des déchets encombrants
et déchets recyclables**

1. Déchets acceptés :

- Bois
- Papiers-Cartons
- Plastiques
- Métaux ferreux et non ferreux
- Mobilier démonté ou cassé
- Matelas
- Revêtements de sol (tapis plain/lino)
- Laine de verre /roche en sacs (max 2 m³)
- Styropor en sacs (max 2 m³)

2. Déchets non acceptés :

- Déchets résiduels
- Verre bouteille ou verre plat
- Déchets inertes
- Plâtre et dérivés
- Béton cellulaire
- Déchets verts (gazon, branchages)
- Déchets électriques/électroniques
- Déchets toxiques (contenus et contenants)
- Déchets coupants